

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CCAS DE SAINT-ZACHARIE  
DU 26 JUIN 2023

J.J.C

CONVOQUES(ES) : Mmes ROYER Carole, PRATI Corinne, BROCHIER Christiane, MORACCHINI Encarnacion, BOUHAFS Hayette, POZZI Monique et MM. COULOMB Jean-Jacques, BOUTRY Marcel, PASCAL Paul, SOMA Jacques, BERTOLOTTI Jacques.

PRESENTS(ES) : Mmes ROYER Carole, PRATI Corinne, BROCHIER Christiane, POZZI Monique et MM. BOUTRY Marcel, PASCAL Paul, BERTOLOTTI Jacques.

ABSENT(E) (S) EXCUSE(E)(S) : M. SOMA Jacques

ABSENT(E) (S) AYANT DONNE PROCURATION : M. COULOMB Jean-Jacques.  
Mme BOUHAFS Hayette  
Mme MORACCHINI Encarnacion

ABSENT(E) (S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame la Vice-Présidente propose à l'assemblée la désignation de Monsieur Marcel BOUTRY comme secrétaire de séance. A l'unanimité, Monsieur Marcel BOUTRY est nommé secrétaire de séance.



### ORDRE DU JOUR

- ⇒ **Approbation du dernier PV**
- ⇒ **Délibérations :**
  - **06/06 : Adoption de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57.**
- ⇒ **Action sociale**
  - **Suite donnée aux anciens dossiers**
  - **Examen des nouveaux dossiers**
  - **Affaires diverses**



<b>POINT I - APPROBATION DU DERNIER P.V.</b>
--

La séance est ouverte à 18h.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité par les membres présents.

## **POINT II – SUITE DONNEE AUX ANCIENS DOSSIERS**

### **DOSSIERS PRESENTES A LA COMMISSION POUR INFORMATION**

Les membres de la Commission sont informés de la suite réservée aux dossiers concernant l'hébergement des personnes handicapés, l'hébergement des personnes âgées, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile et en établissement.

## **POINT III – EXAMEN DES NOUVEAUX DOSSIERS**

### **DOSSIERS PRESENTES A LA COMMISSION POUR INFORMATION**

Les membres de la Commission sont informés de la suite réservée aux nouveaux dossiers concernant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile et en établissement, de la Complémentaire Santé Solidaire et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

## **POINT IV – ADOPTION DE LA NOUVELLE NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57**

Madame la Vice-Présidente présente la délibération n°06/06 concernant les nouvelles normes comptables.

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission approuvent à l'unanimité l'adoption de la nouvelle norme comptable M57.

## **POINT V – AFFAIRES DIVERSES**

Les membres de la Commission prennent connaissance de l'attribution des bons d'urgence, de l'installation de la téléassistance et des aides aux règlements de la cantine scolaire par les PEP83.



Madame la Vice-Présidente présente l'association « Les enfants de la balle ». Cette structure s'occupe de former des coachs spécialisés et d'assister les associations adhérentes afin d'intégrer des enfants en situation de handicap dans le domaine sportif. La municipalité s'engage à subventionner la cotisation (100€) de chaque association volontaire afin de promouvoir l'inclusion.



Madame La Vice-Présidente présente l'association « APP'ELLES ». Cette association a mis en place une application pour venir en aide aux femmes victimes de violence. Un partenariat est envisagé afin qu'une alerte soit dirigée directement vers la Police Municipale. M. Le Maire approuve ce partenariat.



Madame La Vice-Présidente informe la Commission de la rupture du contrat avec « Coin Apéro Repas » notre prestataire, concernant le portage de repas à domicile. Celui-ci ne pouvant plus assurer ce service, nous nous voyons contraint de rechercher un nouveau prestataire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

La Vice-Présidente

Carole ROYER

Le secrétaire

Marcel BOUTRY

